



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

172. Facile. Aisé.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

dans les affaires & en suspend la décision. L'*obstacle* arrête; il se rencontre proprement sur nos pas, & barre nos démarches. L'*empêchement* résiste; il semble mis exprès pour s'opposer à l'exécution de nos volontés.

On dit: lever la *difficulté*, surmonter l'*obstacle*, ôter ou vaincre l'*empêchement*.

Le mot de *difficulté* me paroît exprimer quelque chose qui naît de la nature & des propres circonstances de ce dont il s'agit. Celui d'*obstacle* semble dire quelque chose qui vient d'une cause étrangère. Celui d'*empêchement* fait entendre quelque chose qui dépend d'une loi ou d'une force supérieure.

La disposition des esprits fait souvent naître dans les traités plus de *difficultés*, que la matière même sur laquelle il est question de statuer. L'éloquence de Démosthène fut le plus grand *obstacle* que Philippe de Macédoine trouva dans ses routes politiques, & qu'il ne put jamais surmonter que par la force des armes. La proche parenté est un *empêchement* au mariage que les loix ont mis, & que les loix peuvent ôter.

172. FACILE. AISÉ.

Ils marquent l'un & l'autre ce qui se fait sans peine; mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles & des oppositions qu'on met à la chose; & le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage, & qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large & commode à passer. Par la raison de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*; & d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé*.

Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot de *facile* en dénommant l'action; & de celui d'*aisé*, en exprimant l'événement de cette action. De sorte que je dirois d'un port commode, que l'abord en est *facile*, & qu'il est *aisé* d'y aborder (a).

De ces deux adjectifs se forment les deux ad-
verbes *aisément* & *facilement*, qui, outre les dif-
férences qu'ils puifent de leurs sources, en ont en-
core une particuliere, que je dois sans doute faire
remarquer ici: c'est que l'un a meilleure grace dans
ce qui regard l'esprit; & l'autre, dans ce qui re-
garde le cœur. Je dirois donc, en parlant d'une
personne de bonne société, qu'elle comprend *ai-
sément* les choses fines, & pardonne *facilement* les
désobligeantes; plutôt que de dire qu'elle com-
prend *facilement* & pardonne *aisément*. Ce choix
est délicat, je l'avoue; mais je le sens, pourquoi
un autre ne le sentiroit-il pas (b)?

(a) Cette distinction me paroît chimérique; & je
crois que dans les deux tours on doit également em-
ployer le mot *aisé*, si l'on parle de l'état du port; &
celui de *facile*, si l'on veut marquer qu'il ne s'y trouve
aucun obstacle factice. C'est aller contre l'esprit du
langage, que de supposer des variations dans le sens
primitif des mots. (B.)

(b) Ce choix porte sur les différences indiquées dès
le commencement; dans la première phrase, on veut
marquer les dispositions habituelles & l'état de l'esprit
de la personne dont on parle; dans la seconde, on veut
exclure positivement les obstacles qui pourroient naître
des passions du cœur. C'est donc toujours le même prin-
cipe (B.)

173. COPIE. MODELE.

Le sens dans lequel ces mots sont synonymes,
ne se présente pas d'abord à l'esprit; le premier
coup d'œil, qui nous montre une copie faite sur un